

Corporation cantonale

**ASSEMBLÉE DE LA CORPORATION CANTONALE  
VERSAMMLUNG DER KANTONALEN KÖRPERSCHAFT**

**94<sup>e</sup> séance du 30 septembre 2023  
94. Sitzung vom 30. September 2023**

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance – Prière
2. Communications du Président
3. Approbation du procès-verbal de la 93<sup>ème</sup> séance du 17 juin 2023
4. Règlement sur le Financement des Ministères paroissiaux (RFMP) 2<sup>ème</sup> lecture
  - a) Introduction ;
  - b) Discussion par chapitre ;
  - c) Vote 2<sup>ème</sup> lecture ;
  - d) Event. 3<sup>ème</sup> lecture (discussion et vote) ;
5. Rapport final de la Commission spéciale RFin
6. Intervention de la Représentante et de la Déléguée de l'Évêque pour les régions diocésaines suite à la publication de l'étude sur les abus et les décisions de la Conférence des Evêques Suisses (CES) y relatives
7. Divers
8. Un service pastoral se présente : L'Aumônerie des Hôpitaux

**Traktanden**

1. Eröffnung der Sitzung – Gebet
2. Mitteilungen des Präsidenten
3. Genehmigung des Protokolls der 93. Sitzung vom 17. Juni 2023
4. Reglement über die Finanzierung der kirchlichen Ämter auf Pfarreebene (RFKA) 2. Lesung
  - a) Einleitung;
  - b) Diskussion Kapitel nach Kapitel;
  - c) Abstimmung 2. Lesung;
  - d) Eventuell 3. Lesung (Diskussion und Abstimmung);
5. Schlussbericht der Spezialkommission RFin
6. Ausführungen der Delegierten und der Vertreterin des Bischofs für die Bistumsregionen zur Studie über Missbräuche und zu den entsprechenden Beschlüssen der Bischofskonferenz
7. Verschiedenes
8. Eine Fachstelle stellt sich vor : Spitalseelsorge

*Présents :* 43 délégués  
*Anwesend :* 43 Delegierte

*Excusés :* 15  
*Entschuldigt :* 15

*Absents :* 2.  
*Abwesend :* 2.

*Se sont excusés / Haben sich entschuldigt:* Sr Emanuelle Donzallaz Hélène, M. Aloïs Gilli, M. Christophe Girard, M. Bruno Häller, Mme Yvette Haymoz, M. Maurice Jaccottet, Mme Elisabeth Michaud-Wicht, Mme Eliane Quartenoud, Mme Ida Rappo, Mme Gaby Rotzetter, M. Maurice Seydoux, Mme Bernadette Wohlhauser, M. Gérard Duding, M. Jean-François Tercier, M. David Reichmuth.

*Absents / Abwesend:* Mme Véronique Laurencet Esseiva, M. Marc Corminboeuf.

*Prennent part à la séance / Nehmen an der Sitzung teil:* Frau Marianne Pohl-Henzen, Bischöfliche Delegierte für die Bistumsregion Deutschfreiburg, Mme Céline Ruffieux, Représentante de l'Évêque pour la région Fribourg francophone, Frau Tanja Brayenovitch-Hari, Stellvertretende bischöfliche Delegierte für die Bistumsregion Deutschfreiburg, Mme Patricia Panchaud, Administratrice financière, Mme Véronique Benz, Responsable du Service de la communication, Frau Petra Perler, Kommunikationsverantwortliche, M. Patrick Mayor, Président du Conseil exécutif, M. Christian Bussard, membre du Conseil exécutif, M. Gérald Telley, membre du Conseil exécutif désigné par l'Évêque, M. David Neuhaus, Secrétaire général, Mme Corinna Timm,

Interprète, Mme Nathalie Lehmann, secrétaire, M. Dominique Golliard, comptable, Mme Nicole Python, comptable, Mme Marie Georges, secrétaire.

*Invités / Gäste:* -

*Se sont excusés / Haben sich entschuldigt:* Mgr Charles Morerod, Évêque du diocèse LGF, M. Cyril Duruz, économiste diocésain et administrateur de l'Évêché, Mme Yvonne Stempfel, vice-présidente du Conseil exécutif, M. Bruno Boschung, membre du Conseil exécutif, M. Pierre-Alain Sydler, président du Conseil synodal de l'Église évangélique réformée, Mme Anne-Marie Nobs, conseillère synodale à l'Église évangélique réformée, M. Jean-Michel Wirz, journaliste au journal *Freiburger Nachrichten*, M. Américo Brito, Adjoint de la Représentante de l'Évêque pour la Région Fribourg francophone.

La séance est ouverte à 8.30 heures.

Die Sitzung wird um 8.30 Uhr eröffnet.

---

## **1. Ouverture de la séance – Prière**

### **1. Eröffnung der Sitzung – Gebet**

M. le Président. Monsieur le Vice-Président, Mesdames et Messieurs les délégués, sehr geehrte Damen und Herren, Monsieur le Président du Conseil exécutif et les autres membres, Madame la Secrétaire de l'Assemblée, Monsieur le Secrétaire général, ainsi que les autres personnes de l'administration qui ont préparé cette salle, où nous étions déjà pendant quelques années, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue à cette 94<sup>ème</sup> séance de notre Assemblée de la Corporation ecclésiastique catholique du Canton de Fribourg (CEC).

Ich freue mich sehr, Sie zur 94. Sitzung der Versammlung der katholischen kirchlichen Körperschaft (kkK) begrüßen zu dürfen. Ich darf unter uns wie üblich die Delegierte des Bischofs für die Region Deutschfreiburg, Frau Marianne Pohl-Henzen, und ihre Adjunktin, Frau Tanja Brayenovitch-Hari, herzlich begrüßen.

Je souhaite également la bienvenue à la Représentante de l'Évêque pour la partie francophone, Mme Céline Ruffieux. Je souhaite également la bienvenue à la responsable de notre Service de communication et évidemment à l'interprète qui se trouve devant.

Comme vous le constatez, comme d'habitude, plusieurs personnes se sont excusées. Je cite en premier lieu Monseigneur Charles Morerod qui avait prévu d'être un bon moment avec nous ce matin, mais comme vous le savez, après son opération il y a une quinzaine de jours, il est actuellement en convalescence. D'après mes informations, le rétablissement se poursuit bien.

Pas mal de délégués se sont excusés. Je cite en particulier le Vice-Président M. Jean-François Tercier. Je vous fais grâce de la liste des autres délégués excusés. Vous aurez les noms au procès-verbal.

En ce qui concerne les excusés au Conseil exécutif, Mme Yvonne Stempfel. M. Bruno Boschung est également excusé pour des raisons professionnelles.

Liebe Delegierte, Sie haben die Einladung zu dieser Sitzung erhalten, zusammen mit der Tagesordnung und den Unterlagen und dies in der vorgesehenen Frist.

Chers délégués, vous avez reçu l'invitation à cette assemblée avec l'ordre du jour et les documents dans les délais prévus.

Après avoir fixé l'ordre du jour de cette assemblée, l'étude sur les abus et les décisions de la Conférence des évêques ont fait du bruit dans l'opinion publique, pour ne pas dire plus. J'ai alors invité la Déléguée et la Représentante de l'Évêque pour nous dire ce qui se fait au niveau de nos régions diocésaines, pour nous dire quelles sont les actions qui sont entreprises, qui sont par ailleurs déjà faites depuis des années. Nous proposons que ces interventions se fassent au point 6) de l'ordre du jour. La conférence de l'Abbé Theurillat n'aura pas lieu.

Est-ce qu'il y a des remarques concernant ce changement et l'ordre du jour dans son ensemble ?

Je constate que ce n'est pas le cas. L'ordre du jour modifié est alors accepté et la séance est formellement ouverte. Die Sitzung ist formell eröffnet.

Comme d'habitude nous commençons par la prière.

Ich bitte für das Gebet auf Deutsch, Herr Arnold Schöpfer nach vorne zu kommen.

Et pour la prière en français ensuite, Mme Valentine Murith.

Nous restons assis.

Herr Arnold Schöpfer.

*Im Namen des Vaters, des Sohnes und des Heiligen Geistes. Amen.*

*Herr und Vater der Menschheit, du hast alle Menschen mit gleicher Würde erschaffen. Giesse den Geist der Geschwisterlichkeit in unsere Herzen ein. Wecke in uns den Wunsch nach einer neuen Art der Begegnung, nach Dialog, Gerechtigkeit und Frieden. Sporne uns an, allerorts bessere Gesellschaften aufzubauen und eine menschenwürdigere Welt ohne Hunger und Armut, ohne Gewalt und Krieg. Gib, dass unser Herz sich allen Völkern und Nationen der Erde öffne, damit wir das Gute und Schöne erkennen, das du in sie eingesät hast, damit wir engere Beziehungen knüpfen, vereint in der Hoffnung und in gemeinsamen Zielen.*

*Amen*

*(Gebet von Papst Franziskus, aus Fratelli Tutti)*

Mme Valentine Murith. C'est une prière de Sœur Thérèse-Bénédicte de la Croix, carmélite, copatronne de l'Europe.

*Quand se déchaînent les tempêtes, tu es, Seigneur, notre force.  
Nous te louerons, toi le Dieu fort qui es notre constant secours.  
Nous restons fermes près de toi, mettant en toi notre confiance,  
même si la terre est secouée et si la mer devient houleuse.*

*Que les flots enflent et déferlent, que vacillent les montagnes,  
la joie nous illuminera, la cité de Dieu te rend grâce.  
En elle tu as ta demeure, tu preserves sa sainte paix.  
Et un fleuve puissant protège la sublime demeure de Dieu.*

*Les peuples en folie se déchaînent, le pouvoir des États s'effondre.  
Voici qu'il élève la voix, la terre gronde, secouée.  
Mais le Seigneur est avec nous, le Seigneur, le Dieu Sabaoth.  
Tu es pour nous lumière et salut, nous ne saurions avoir peur.*

*Venez tous, venez contempler les prodiges de sa puissance :  
toutes les guerres se meurent, la corde de l'arc se détend.  
Jetez dans le brasier de feu bouclier et arme de guerre.  
Le Seigneur, le Dieu Sabaoth nous secourt en toute détresse.*

*Amen*

M. le Président. Merci bien. Je vous communique le nombre de délégués présents. Nous sommes actuellement 43 délégués. Le quorum est atteint et la majorité absolue est de 22. Je constate que l'Assemblée peut valablement délibérer.

## **2. Communications du Président**

### **2. Mitteilungen des Präsidenten**

M. le Président. J'ai deux communications importantes à vous faire.

Premièrement, je vous informe qu'une motion vient d'être déposée, signée par la majorité des délégués du Groupe Sarine. Elle comporte 11 signatures. Cette motion a pour but de renforcer le frein aux dépenses et de faciliter sa mise en œuvre au travers d'un règlement.

La motion est sous forme d'un projet entièrement rédigé, y compris le règlement d'exécution y relatif.

Conformément aux dispositions réglementaires, je transmets cette motion au Conseil exécutif qui doit répondre à cette motion lors d'une des deux prochaines séances ordinaires et donner son point de vue. C'est à ce moment-là que l'Assemblée décidera de sa prise en considération, éventuellement accepte la transformation en postulat, si le Conseil exécutif le propose et si le représentant des signataires est d'accord.

La deuxième information concerne Mme Yvonne Stempfel, Vice-Présidente du Conseil exécutif, qui a donné lundi dernier sa démission en tant que membre du Conseil exécutif, avec effet immédiat. Dans la lettre de démission Mme Stempfel dit avoir été choquée par les résultats publiés dans l'étude sur les abus au sein de l'Église. Elle est toujours fascinée par le message de l'Évangile, mais elle dit avoir perdu la confiance dans l'Église. C'est la raison pour laquelle elle donne sa démission avec effet immédiat.

Le Conseil exécutif a, lors de sa séance de mercredi passé, procédé à son remplacement. C'est M. Bruno Boschung qui devient Vice-Président du Conseil exécutif.

Voilà les deux communications importantes que j'avais à vous faire.

## **3. Approbation du procès-verbal de la 93<sup>ème</sup> séance du 17 juin 2023**

### **3. Genehmigung des Protokolls der 93. Sitzung vom 17. Juni 2023**

M. le Président. Est-ce quelqu'un a une remarque concernant ce procès-verbal que vous avez toutes et tous reçu ? Cela n'est pas le cas.

ous allons voter sur son acceptation afin de faire un test de l'appareil électronique. L'écran affiche la marche à suivre.

M. Dominique Golliard. Je précise juste, que ce sont uniquement les touches 1, 2 et 3 qui sont concernées. Après avoir pressé environ une seconde, la petite lumière verte en haut à droite doit s'allumer. Si vous avez commis une erreur, patientez deux secondes. Vous pouvez annuler votre vote, en pressant la touche ronde rouge. Vous patientez encore une fois deux secondes, ensuite vous pourrez revoter.

M. le Président. Nous allons voter. La question est posée à l'écran. Le vote est ouvert. Le vote est fermé.

Tous les délégués ont approuvé ce procès-verbal de la dernière assemblée. Le vote a bien fonctionné et je vous en remercie.

#### **4. Règlement sur le Financement des Ministères paroissiaux (RFMP) 2<sup>ème</sup> lecture**

#### **4. Reglement über die Finanzierung der kirchlichen Ämter auf Pfarreiebene (RFKA) 2. Lesung**

##### **a) Introduction ;**

##### **a) Einleitung;**

M. le Président. Il y avait quelques modifications purement rédactionnelles lors de la 1<sup>ère</sup> lecture. On passe aujourd'hui à la 2<sup>ème</sup> lecture. Pour l'introduction, je donne la parole au Président de la Commission spéciale.

M. Matthieu Canevascini. M. le Président, chers collègues, je ne vais pas parler très longtemps. La seule remarque que je voulais faire, comme il y a quand même eu quelques modifications rédactionnelles qui ont été apportées par notre Assemblée lors de la 1<sup>ère</sup> lecture, on a fait une nouvelle version du Règlement que vous avez reçue avec la documentation. En haut à droite vous voyez un petit encadré avec la mention « 1<sup>ère</sup> lecture ». C'est le Règlement tel qu'adopté lors de la 1<sup>ère</sup> lecture, en vue de la 2<sup>ème</sup> lecture qui a lieu aujourd'hui. Le texte qui vous a été soumis lors de la convocation à cette assemblée, c'est la version telle qu'adoptée lors de la 1<sup>ère</sup> lecture.

##### **b) Discussion par chapitre ;**

##### **b) Diskussion Kapitel nach Kapitel;**

M. le Président. Nous ne passons pas article par article, mais chapitre par chapitre.

L'article 1 est mis en discussion seul. La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée. Elle est close. L'article 1 est adopté en 2<sup>ème</sup> lecture.

Le chapitre 1<sup>er</sup>, soit les articles 2-5 y compris. La discussion est ouverte. :

Frau Bettina Gruber Haberditz. Je signale juste une faute d'orthographe. Le 1<sup>er</sup> mot à l'article 2, c'est Seelsorgende. Le « n » est en trop.

M. le Président. Merci bien. On en prend note. D'autres remarques concernant ce chapitre premier ? Avec cette petite modification rédactionnelle, les articles 2-5 sont adoptés en 2<sup>ème</sup> lecture.

Chapitre 2, articles 6 et 7. La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée. Elle est close. Les articles 6 et 7 sont adoptés en 2<sup>ème</sup> lecture.

Chapitre 3, articles 8, 9 et 10. La discussion est ouverte. La discussion n'est pas demandée. Les articles 8, 9 et 10 sont adoptés en 2<sup>ème</sup> lecture.

Le chapitre 4, soit les dispositions finales, y compris les considérants et le titre. La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée. Elle est close.

La discussion chapitre par chapitre est terminée.

Étant donné qu'il n'y a pas de changements, sauf une petite correction rédactionnelle par rapport à la 1<sup>ère</sup> lecture, nous pouvons après cette deuxième lecture procéder au vote final.

##### **c) Vote 2<sup>ème</sup> lecture ;**

##### **c) Abstimmung 2. Lesung;**

M. le Président. La question est la suivante :

Approuvez-vous en vote final le Règlement sur le Financement des Ministères paroissiaux ?

Genehmigen Sie in der Schlussabstimmung das Reglement über die Finanzierung der kirchlichen Ämter auf Pfarreiebene?

Le vote est ouvert. Le vote est fermé.

Vous avez approuvé ce Règlement en vote final par 42 voix. Une personne n'a apparemment pas voté ou n'est pas dans la salle. C'est une unanimité écrasante. Je vous remercie beaucoup.

## **5. Rapport final de la Commission spéciale RFin**

### **5. Schlussbericht der Spezialkommission RFin**

M. le Président. Je donne la parole au Président de la Commission spéciale RFin, M. Canevascini.

M. Matthieu Canevascini. M. le Président, Mesdames, Messieurs, chers collègues, c'est tout d'abord pour la Commission RFin un immense plaisir de vous présenter aujourd'hui le rapport final qui clôt à peu près deux ans d'activité, puisque nous avons été élus il y a deux ans à l'assemblée d'hiver. Donc pas tout à fait deux ans d'activité, pour essentiellement opérer deux missions qui nous avaient été données.

La première était d'opérer ou de proposer une solution pour la fusion de la Caisse des ministères (CMP) et de la CEC et la deuxième était d'élaborer un Règlement des finances.

S'agissant de la fusion entre la CMP et de la CEC, il reste encore le délai référendaire avant de mettre un point final au projet. En admettant que cela ne sera pas le cas, le travail de la législation pour ce projet est terminé.

Dans le rapport qui vous a été remis dans la documentation qui vous a été distribuée, vous avez pu voir que la Commission s'est réjouie du fait de voir que ce projet avançait bien. On ne s'est pas trop réjoui non plus, même si on était assez optimistes sur le résultat du vote d'aujourd'hui. Il ne nous a pas paru judicieux de nous féliciter d'un résultat qui n'était pas encore totalement terminé au moment où le rapport a été rédigé.

C'est essentiellement dans le rapport sur la deuxième mission, qui nous avait été confiée, à savoir élaborer un Règlement des finances, que nous avons souhaité vous présenter l'état des travaux. C'est ce que je vais faire maintenant, en résumé, je vous rassure.

Le Règlement des finances, comme vous le savez et comme on arrive à la fin de la législature, ne vous a pas été soumis sous forme de proposition. La raison est que la Commission a élaboré un avant-projet dont elle n'était pas entièrement convaincue. C'est aussi la raison pour laquelle il n'a pas été soumis pour consultation aux paroisses. On a donc décidé de stopper le processus provisoirement. Si on n'est pas convaincu par le résultat des travaux, il vaut mieux remettre l'ouvrage, plutôt que de proposer un Règlement qui sera refusé par l'Assemblée. La raison pour tout cela est que, depuis une dizaine d'années maintenant, il se met en place, un peu partout en Suisse, MCH2, pour modèle comptable harmonisé 2 qui remplace, comme vous pouvez vous en douter, MCH1. Ce sont les principes comptables qui doivent être appliqués et qui sont recommandés pour toutes les collectivités publiques de Suisse. Ce modèle a été élaboré dans le cadre de la Conférence des directeurs cantonaux des finances.

Dans le cadre de ce modèle, il y a un certain nombre de documents qui ont été arrêtés et entre autre une loi modèle que les collectivités publiques, les cantons, les communes et les corporations comme la nôtre peuvent reprendre. Reprendre ce modèle représente un certain nombre d'avantages. Tout d'abord un certain nombre d'outils ont été élaborés en relation avec ce MCH2 et sont en train d'être diffusés.

Le deuxième avantage est le fait que ça nous mène au standard qui est LE standard applicable en Suisse pour les collectivités publiques. Et donc, même si aujourd'hui nous n'avons pas d'obligation formelle de reprendre ce standard, si nous nous orientons tout de même vers ce standard, toute une série de choses peuvent devenir plus faciles. Le modèle MCH2 a pour une petite collectivité publique un inconvénient, c'est qu'il est très compliqué ! Et le canton de Fribourg a fait une expérience qui, pour l'instant, s'avère mitigée. Le modèle de la nouvelle législation des finances cantonales pose un certain nombre de difficultés dans sa mise en œuvre. Il faut dire que le Grand Conseil a fait un copier-coller de la loi modèle, sans faire beaucoup d'efforts pour la simplifier. La loi modèle est prévue pour fonctionner pour le canton de Zurich également. Le canton de Zurich a évidemment des problèmes de comptabilité et de finance un peu plus importants qu'une commune ou paroisse fribourgeoise.

Connaissant cette problématique, nous avons décidé de simplifier le modèle. Pour aller au-delà de la simplification, nous risquons de toucher aux limites de MCH2 afin de proposer une sorte de « MCH2 light ». Nous devons être extrêmement prudents pour ne pas proposer aux paroisses un

règlement simplifié avec la conséquence que le logiciel de comptabilité n'arrive ensuite pas à faire la comptabilité de la paroisse en question. Il y aurait alors une bonne intention d'un côté, avec un mauvais résultat de l'autre. Cela nous oblige à prendre plus de temps pour examiner de manière beaucoup plus détaillée les différentes dispositions simplifiées. Il faudra sans doute aussi les tester sur la base du projet élaboré. Du temps qu'on restait dans une simplification moins poussée, nous n'avions pas de raison d'avoir ces craintes, mais avec la simplification accrue, nous devons être plus rigoureux.

Une remarque à ce sujet, car on a entendu plusieurs choses. Il était effectivement souhaité que ce règlement soit rédigé jusqu'à la fin de la législature, nous aussi, mais pas à n'importe quel prix. Nous avons entendu différents avis, aussi contraire, qui disaient que de toute manière ça serait trop complexe et qu'il serait inutile d'insister avec ce règlement qui ne verrait sans doute jamais le jour. La commission RFin était dès le début de ses travaux consciente que les travaux allaient être compliqués et qu'il fallait faire très attention. Si nous parvenons à rédiger un règlement simplifié, on peut tout à fait imaginer qu'il s'agira d'un excellent règlement. Ce n'est pas parce que cela n'a pas fonctionné auprès des communes que notre version à nous ne pourrait pas marcher.

De l'avis de la Commission, il faut continuer ce travail, raison pour laquelle à la fin de notre rapport nous préconisons une Commission RFin II. Ce serait en quelque sorte la suite de la commission actuelle afin de continuer le travail et parvenir au projet qui prendra encore un certain temps.

Quelques mots maintenant sur la Commission elle-même. Comme nous sommes à la fin des travaux, je pense qu'il est important de citer les noms de tous les membres pour leur adresser tous les remerciements qu'ils méritent. Je vous cite la liste par ordre alphabétique : Eric Broccard, Bettina Gruber, Yvette Haymoz, Jean-Pierre Jaquet, Michel Mettraux, Valentine Murith, Arnold Schöpfer, Maurice Seydoux et Cécile Thiémar. A ces noms il faut ajouter évidemment Gérald Telley qui nous a accompagnés tout au long de ces travaux en tant que représentant du Conseil exécutif. Et quand je dis qu'il nous a accompagnés, c'est peu dire, car le père spirituel du coût moyen, qui a été adopté, c'est bien Gérald. Il a convaincu toute la Commission. Nous étions tous d'accord avec lui, mais c'était au départ son idée qui a finalement aussi convaincu les paroisses comme vous le savez. Il ne faut pas oublier non plus Nathalie Lehmann qui nous a accompagnés durant toutes ces séances, parfois avec des discussions un peu compliquées à protocoler. Un immense MERCI à tous !

Une petite remarque pour terminer. Malgré un sujet aussi rébarbatif qu'un Règlement des finances et la fusion des caisses, il y a toujours un grand enthousiasme au sein de la Commission et l'envie de continuer le travail qu'on a commencé. Si par hasard la question serait, mais est-ce qu'on va trouver des gens pour la Commission RFin II ? Je pense qu'on peut être très optimistes sur ce point. Les membres de la Commission qui se retrouveront dans la prochaine Assemblée, sont motivés pour continuer et ont envie de continuer l'ouvrage qui a été mis sur le métier. Cette expérience est finalement assez nouvelle, puisque c'est la commission de l'Assemblée qui rédige elle-même un projet de loi. C'est d'ordinaire plutôt le Conseil exécutif qui s'en charge. En soi ça nous a fait plus de travail. Si le projet avait été rédigé par l'administration, il aurait peut-être fallu engager quelqu'un, alors que là c'est un travail purement bénévole, en dehors des indemnités de séances bien sûr. Au-delà de cette dimension financière, cela a été une expérience extrêmement instructive, notamment en termes de fonctionnement de l'Église sur le plan économique. Ça donne l'avantage d'avoir une diffusion des connaissances beaucoup plus forte parmi les délégués et peut-être une prise en considération des préoccupations de la base beaucoup plus tôt dans le processus législatif. Cette expérience a donc été extraordinairement positive pour tout le monde. Pour moi cela a été un enrichissement extraordinaire et donc je vous remercie de nous avoir confié cette mission. Je vous remercie pour votre confiance !

M. le Président. Merci M. le Président de la Commission spéciale. Vous avez eu bien raison de l'applaudir. Vous avez constaté qu'un énorme travail a été fait pendant ces dernières années. Je remercie également tous les membres de la Commission. Vous avez constaté que cette Commission a tenu 25 séances qui étaient en effet réparties sur deux demi-années.

Le Règlement sur les finances proprement dit, c'est-à-dire les dispositions qui définiront les tâches que la Corporation cantonale doit financer, n'est pas encore fait. Dans la nouvelle période administrative le travail continuera et je suis extrêmement content aussi que le Président soit d'accord de continuer ce travail. Et comme il l'a dit, il espère aussi que les autres membres de la Commission continueront à l'épauler. Encore une fois un très grand MERCI ! Lorsqu'on a défini cette Commission nous ne voyions pas encore le chemin qu'elle allait prendre.

Est-ce qu'il y a des remarques à ce sujet ?

M. Daniel Werro. M. le Président, chers collègues, je confirme que passer de MCH1 à MCH2, c'est un immense travail. Et là je tenais à remercier les membres de la Commission pour ce travail. Je savais que ce serait un immense travail. Pourquoi est-ce que je vous dis ça ? Pour notre commune, Courtepin, c'était un immense travail pour passer de MCH1 à MCH2. Pour être optimistes, nous avons passé le cap brillamment en obtenant la satisfaction du conseil communal, du conseil général en partie et de la Commission financière dont je fais partie.

J'incite donc les personnes de la Commission à poursuivre. En tout cas, le cap pour une commune est concluant. La lisibilité des comptes et du bilan est plus clair. Félicitations et continuons, voilà un message très positif !

M. le Président. Merci pour cette intervention. Quelqu'un d'autre souhaite s'exprimer ? Ce n'est pas le cas.

Alors avant de continuer avec le point 6) de l'ordre du jour et pour ne pas l'interrompre, nous faisons déjà maintenant la pause-café.

**PAUSE**

## **6. Interventions de la Représentante et de la Déléguée de l'Évêque pour les régions diocésaines suite à la publication de l'étude sur les abus et les décisions de de la Conférence des Evêques Suisses (CES) y relatives**

### **6. Ausführungen der Delegierten und der Vertreterin des Bischofs für die Bistumsregionen zur Studie über Missbräuche und zu den entsprechenden Beschlüssen der Bischofskonferenz**

M. le Président. Chers délégués, Mesdames, Messieurs, j'ouvre cette assemblée avec le point 6) de l'ordre du jour nouveau.

Comme évoqué au début de cette assemblée, nous avons invité la Déléguée et la Représentante de l'Évêque pour nos régions diocésaines pour nous dire ce qui est entrepris maintenant, dans nos régions diocésaines, pour maîtriser de graves problèmes qui secouent notre Église. M. Mayor, Président du Conseil exécutif, nous parlera tout à l'heure de ce qui se fait au niveau supérieur. Je n'ai pas d'autres choses à vous dire dans l'introduction. Je donne tout de suite la parole à la Déléguée et la Représentante de l'Évêque.

Frau Marianne Pohl-Henzen. Sehr geehrter Herr Präsident, werte Damen und Herren, wir stehen alle immer noch unter dem Eindruck der Veröffentlichung am 12. September und der damit verbundenen Medienberichterstattung zur Missbrauchsstudie. Und beinahe täglich gibt es neue Informationen, Communiqués, etc. Erst gestern musste unser Bistum informieren, dass unser derzeitiger Generalvikar in den Astand getreten ist und seinen Verpflichtungen als Generalvikar bis zum Ende der laufenden Untersuchung vorläufig nicht mehr nachkommt. Gleichzeitig wurde auch bekannt, dass ein Priester, der im Kanton Neuenburg tätig war, wegen vermuteten sexuellen Missbrauch suspendiert wurde.

Zumindest können wir sagen, dass es unserem Bischof, Charles Morerod, etwas besser geht und er die schwierige Operation gut überstanden hat. Ab Mitte Oktober wird er hoffentlich wieder seine Aufgaben im Bistum übernehmen können. In der Zwischenzeit leitet ein Vierergrremium,



wie sie das aus den Medien gelesen haben, die wichtigsten Geschäfte im Ordinariat und im Bistum.

Doch die Erschütterung und die Empörung im Zusammenhang mit der Missbrauchsstudie sind immer noch gross. Unser Mitgefühl geht an die Betroffenen in ihrem Leid und in ihrem Schmerz. Gross ist auch unser Gefühl der Ohnmacht. Was können wir alle hier als Einzelpersonen noch tun? Was hätte man tun können, um etwas so Schlimmes zu verhindern? Was haben wir als Kirche damals und vielleicht bis heute falsch gemacht? Wo haben wir versagt? Warum haben wir versagt?

Die Missbrauchsstudie hatte den Zweck, von unabhängiger Seite die Zustände von damals, von 1950 bis heute, zu durchleuchten. Schon länger haben sich die Schweizer Bischöfe mit diesem Thema befasst und diese Studie dann, aus heutiger Sicht, vielleicht etwas spät, einer neutralen Stelle, nämlich der Universität Zürich, in Auftrag gegeben. Dies war nicht das erste Mal, dass unser Bischof eine Untersuchung einer auswärtigen Stelle übergeben hat. Die Bischöfe waren und sind, und das möchte ich hier trotz gegenteiliger Meldungen unterstreichen, um Wahrheit und Gerechtigkeit bemüht. Auch wenn dies alles sehr schmerzhaft ist.

Unser Engagement hier und auch das der Bischöfe widmet sich nun in erster Linie den Betroffenen. Wir tragen sie und ihre Familien in unserem Gebet. Wir stehen den Betroffenen jederzeit zur Verfügung. Eine Extratelefonnummer wurde eingerichtet, auch für Deutschfreiburg. Man darf sich aber auch jederzeit an uns, an die Bistumsregionalleitung oder an das nächste Pfarramt, wenden. Von dort wird man weitergeleitet an Fachleute, die diese Sorgen und Anliegen aufnehmen und diese ihrerseits an die zuständigen staatlichen und kirchlichen Behörden weiterleiten. Diese Begleitung und Betreuung von Betroffenen ist unsere oberste Pflicht und hat erste Priorität.

Wir sind deshalb auch der festen Überzeugung, dass wir die Klärungen, die aus den Berichten hervorgehen, umsetzen wollen, respektive wir mithelfen wollen, diese umzusetzen. Beispielsweise, dass es eine schweizweite unabhängige Meldestelle geben soll oder ein interdiözesanes kirchliches Strafgericht. Auch werden wir ganz bestimmt keinerlei Akten vernichten, obwohl es das Kirchenrecht so vorgesehen hätte. Im Weiteren möchten wir darauf hinweisen, dass wir seit gut zehn Jahren in unserem Bistum, und gerade auch in Deutschfreiburg, sehr konsequent an der Prävention arbeiten. Wir haben in dieser Zeit mindestens zwanzig obligatorische Weiterbildungen für alle zirka 75 Seelsorgenden und Katechet/innen durchgeführt, diese in regelmässigen Abständen wiederholen müssen und die ihrerseits auch immer wieder verbessert werden. Das heisst, dass jede angestellte Person bei uns seit 2015 mindestens fünf Präventionskurse besucht hat, also quasi jedes zweite Jahr oder noch mehr. Ein Interventionsschema wurde allen Mitarbeitenden vorgestellt, damit sie wissen, was, wann, wo gemacht werden muss.

Jeder und jede Einzelne muss eine Charta unterschreiben, in der er oder sie sich verpflichtet, in keiner Weise übergriffig zu werden. Wir verlangen zudem von jeder Person zwei Strafregisterauszüge, einen normalen und einen Sonderprivatauszug, die sie ebenfalls in regelmässigen Abständen wieder einreichen müssen. Und dies aus jedem Land, aus dem der Bewerber oder die Bewerberin während mehr als einem Jahr gelebt oder gewirkt hat.

Das Bistum hat hierfür auch eine Task Force eingeführt, um jedes einzelne Personaldossier im Einzelfall genau zu prüfen. Ausserdem haben wir, wie Sie es vielleicht bereits vernommen haben, und auf französischer Seite wird es demnächst auch passieren, einen Verhaltenscodex zum Umgang mit Macht eingeführt, der am 1. Februar vom Bischof unterschrieben wurde. Dies um in Zukunft jeglichen spirituellen und sexuellen Missbrauch zu verhindern.

Um all dies werden wir uns auch in Zukunft bemühen. Ja wir werden sogar Verbesserungen anbringen, wo immer möglich. Deshalb heisst es nun für uns alle: Zusammenstehen! Uns einander unterstützen und uns nicht innerhalb der Kirche aufreiben. Wir wollen die Vergangenheit aufarbeiten und die Zukunft besser gestalten. So wollen wir mit Ihrer aller Unterstützung die Kirche wieder als das erscheinen lassen, was sie eigentlich ist, nämlich eine Gemeinschaft von Kindern Gottes, eine Gemeinschaft von uns allen, die wir uns gegenseitig im Leben unterstützen und dem Leben Sinn geben, weil wir auf Gott vertrauen. Wir wollen

weiterhin präsent sein in Schulen, Spitälern und Heimen. Wir wollen die Menschen bei Lebensübergängen von der Geburt bis zum Tod begleiten, bei Taufen, Hochzeit und Beerdigungen. Daher wollen wir uns, trotz Anfeindungen und trotz Kirchenaustritten weiter in dieser sich verändernden Kirche, in dieser Gemeinschaft Christi, engagieren. Denn wir vertrauen letztlich immer noch auf den barmherzigen und liebenden Gott.

Mme Céline Ruffieux. Chers tous, l'actualité de notre Église est secouée. Par cette publication du 12 septembre, du rapport sur l'étude pilote sur les abus sexuels qui a été demandée par la Conférence des Évêques suisses (CES), la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ) et la Conférence des unions, des ordres et des autres communautés de vie consacrée en Suisse (KOVOS), à l'Université de Zurich, avec le mandat d'étudier l'histoire d'abus sexuels dans le contexte de l'Église catholique romaine en Suisse depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Au résultat consternant, révoltant, douloureux que ce rapport a mis au jour, s'ajoute l'absence de notre Évêque, en convalescence à la suite de la lourde intervention chirurgicale qu'il a subie ainsi que le retrait du Vicaire général de notre diocèse, comme cela a été annoncé hier matin.

Aujourd'hui réunis dans cette salle, nous sommes chacun, chacune touchés dans notre attachement à l'Église, ébranlés dans notre loyauté peut-être, révoltés ou effondrés de découvrir certains noms. Nous sommes tous engagés en Église et à cause de cela, nous pouvons être questionnés, agressés, par nos proches ou par des inconnus, nous accuser de participer à un système qui fait du mal. Nous sommes profondément attristés et blessés par la souffrance des victimes et de leurs proches.

Dans le canton, une personne de référence est mandatée pour être à leurs côtés. Cette personne est formée, expérimentée et elle a encore plus de disponibilité aujourd'hui pour les victimes, pour être à leur écoute, prête aussi à les réorienter dans un large réseau de professionnels. Nous devons tout mettre en œuvre pour chercher la justice, même si elle est douloureuse. C'est un travail de longue haleine qui a commencé il y a de nombreuses années, exigeant. Nous nous devons tous d'être dans la proximité, la solidarité, de répondre au plus juste aux besoins des uns et des autres, que ce soient les agents pastoraux, prêtres, diacres ou laïcs, mais aussi conseillers de paroisse, secrétaires, bénévoles, catéchistes et tout baptisé ou personne en recherche qui vient vers nous.

Nous avons mis sur pieds des rencontres de briefing pour des personnes qui travaillent en Église, qui sont engagés en Église, pour les préparer, les accompagner à répondre, à réagir, à être là. Nous avons aussi proposé des temps de parole, d'échange, d'accompagnement, de prière et de partage des bonnes pratiques. Nous recevons des victimes, des proches des victimes, mais aussi des gens qui viennent avouer des comportements inacceptables. Nous mettons alors en place les procédures nécessaires.

Nous sommes aujourd'hui dans une situation exceptionnelle, difficile, en pleine tempête. Restons dans la barque pour la traverser. On ne se cache pas, on reste debout dans le vent, en toute humilité, en toute sincérité, absolument dans le présent, construisons l'avenir, mais héritiers du passé. Rappelons que ce n'est pas la première fois que l'Église, dans le canton, dans le diocèse, se donne les moyens de chercher la vérité. C'est bien elle qui a mandaté une enquête sur l'Institut Marini, par exemple, ou qui a engagé un avocat totalement externe pour poursuivre le dossier d'un prêtre, qui a mis à disposition les ressources de presque 20 personnes pour travailler à la prévention, à la l'analyse des dossiers, au suivi en task force.

L'Église n'est pas qu'une hiérarchie, de loin pas. L'Église c'est nous, ici ce matin, c'est tous les gens qui sont unis dans la foi. L'Église d'aujourd'hui est en évolution, en action. Ce n'est déjà plus l'Église dont on peut avoir une image figée. L'Église c'est aussi quelque chose de bien plus, au-delà de ces drames. Nous sommes là dans les moments cruciaux de la vie des gens. Nous sommes en présence, des moments de joie, que ce soit pour les mariages, les baptêmes, les fêtes, liés à la communion ou au sacrement de la confirmation, mais aussi dans les moments plus difficiles, lors des funérailles ou dans l'accompagnement, dans la présence gratuite, auprès des malades ou des mourants, auprès des plus démunis. L'Église est bien présente dans les EMS, les hôpitaux, les écoles, dans la vie, auprès des familles.

A nous aujourd'hui de nous retrousser les manches, de faire face, de faire bouger les lignes, en renforçant ce qui a déjà été mis en place et soutenant les projets nécessaires.

Quelques axes d'action :

- La prévention : Nous demandons depuis plus de cinq ans les casiers judiciaires à tous les collaborateurs, y compris les bénévoles. Double casier judiciaire, normal et spécial, pour tous les pays de résidence des personnes qui vont nous rejoindre.
- Nous exigeons aussi la signature d'une charte et la formation « espace » qui sera réitérée de manière régulière.
- Nous travaillons étroitement avec la task force pour des analyses complètes des dossiers et le suivi des personnes, jour après jour, mois après mois.

Ces différentes mesures sont déjà mises en place. Elles sont encore renforcées. Le code de conduite élaboré dans le diocèse, déjà actif dans le Deutschfreiburg, dont Marianne vous a présenté le document, va être promulgué, va être mis en action pour la partie francophone. Sa traduction est à bout touchant.

Un autre axe est la formation, sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être, pour installer durablement une manière différente de collaborer, avec transparence, confiance, professionnalisme, respect de chacun dans ses compétences et ses missions.

Nous appliquons une tolérance zéro, avec les sanctions qui s'imposent. Mais une tolérance zéro aussi pour changer certaines habitudes qui continuent malheureusement de nourrir un système qui laisse la place aux abus, de manière insidieuse. Ce travail se fait en Église, comme dans toute institution ou organisation.

Vous savez que je suis psychologue, enseignante et maman. Le projet de travailler en Église n'a jamais fait partie d'un plan de carrière. Pourtant je suis là aujourd'hui dans cette mission que l'Évêque m'a confiée. Je vous l'avoue, je me suis posée la question de rester, comme je m'étais posée la question de m'engager professionnellement en Église il y a 10 ans. Je suis dégoûtée, je suis révoltée, je suis en colère ! Pourtant je reste, comme le colibri qui va chercher goutte d'eau après goutte d'eau pour éteindre l'incendie de la savane, alors que le lion, le tatou, le puma, le zèbre étaient tétanisés ou préféreraient s'éloigner du danger. Ma foi me donne la force et l'espérance de croire en les hommes, en l'Église.

Soyons attentifs à garder cette fraternité sans laisser la désespérance et la méfiance s'installer. Merci.

M. Patrick Mayor. Merci Mesdames pour ces mots. Je voulais moi aussi vous dire quelques mots parce que vous avez lu la presse et vous avez vu que d'un point de vue de la hiérarchie, de l'Évêché, il s'est passé pas mal de choses cette semaine.

Juste pour rappel, en avril 2021 Mgr Morerod me contactait pour me demander si je connaissais quelqu'un pour donner un coup de main pour régler un peu des questions qu'il avait au niveau de son équipe administrative. Étant consultant à ce moment-là, j'ai proposé de lâcher quelques mandats et d'aller donner un coup de main. L'idée était que ce soit court. On a engagé des gens. On a mis des choses en place. Peu à peu il m'a demandé que je m'occupe de ressources humaines pour l'aider au niveau de la maison diocésaine et finalement j'y suis encore. C'est pour ça que vous m'avez vu dans les journaux lors de la conférence de presse hier. Vous savez aussi qu'à la fin de cette année je ne me représenterai plus au niveau de la Corporation pour éviter qu'un certain moment certaines personnes puissent penser qu'il y a conflit d'intérêt. Ça c'est juste pour le passé. Vous êtes au courant, votre Président vous l'a déjà expliqué. Juste pour que les choses soient claires pourquoi j'interviens maintenant au nom de l'Évêché.

Il faut savoir que c'est un tsunami. C'est douloureux, mais c'est un passage obligé qu'on a choisi, comme l'ont dit les dames. L'Église a choisi de faire ce chemin. On parle de changement de culture. Est-ce que l'Église va avancer ? Dans notre diocèse il y a déjà des choses qui se passent. Vous avez vu la nomination, c'était presque une première mondiale, la nomination de délégués de l'Évêché à la place de vicaires épiscopaux. Ce sont des laïcs. Maintenant vous voyez que durant

son absence, l'Évêque demande, durant son absence, à quatre laïcs de sursoir aux choses qui sont urgentes.

Ce qu'il faut savoir, c'est que malgré l'absence de notre Évêque, la gestion des abus passés et la prévention restent la priorité principale. On a eu cette séance en début de semaine où on a créé ce team de gestion. Deux heures après, notre Vicaire général nous demandait sa suspension et les choses se sont déroulés comme vous l'avez entendu.

Ce qui est important, cette étude de Zurich, comme l'ont dit les deux dames, elle a été mandatée par nous. Elle fait beaucoup parler. C'est normal, car on remue la poussière quand on veut balayer correctement dans sa maison. Ce n'est pas cette étude qui nous fait bouger, au contraire on le fait en tout cas depuis déjà 10-15 ans. On est atterré, attristé, mais on n'est pas surpris. Ce qu'il faut savoir c'est que chaque victime est une victime de trop. On a toutes ces années de traumatisme qu'on doit pouvoir évacuer et ce n'est pas aisé.

Vous avez entendu que l'adjoint de Mgr Morerod se retire. C'est aussi très important dans le contexte actuel. Il n'y a plus de petit bout d'annonce ou de signalement dont on ne tient pas compte et les gens sont aussi à l'intérieur de la structure très sensible à ça, raison pour laquelle Mgr B. Sonney s'est retiré.

Ce qu'il faut savoir c'est que l'Église évolue dans ses priorités. On veut tenir compte du ressenti des victimes. On traite chaque cas avec suspension immédiate si un danger est identifié. On regrette la complexité de notre système de l'Église qui est souvent incompris par rapport aux gens externes et qui complexifie le travail.

Notre collaboration avec les autorités civiles est totale. On ne veut plus, et c'est là, le point le plus important, se réfugier derrière le cléralisme et derrière le droit canonique. Vous avez vu qu'on collabore avec la justice. Ce qui est important pour nous c'est le ressenti des victimes. On ne craint pas le manque de prêtres. On préfère un moment donné ne pas avoir de prêtre plutôt que d'avoir un prêtre sur lequel on a des doutes.

Ce qui est important aussi, on travaille avec des études externes et neutres. On a besoin qu'on nous parle de ces choses. On ne veut plus rien laisser passer. La priorité absolue c'est la prévention. Comme l'ont dit Marianne et Céline, nous avons un team qui s'occupe de la prévention. Nos agents pastoraux, laïcs ou non, sont régulièrement en séance et on essaye de beaucoup travailler à ce niveau-là.

Il faut aussi voir que l'Évêché est limité dans ses ressources. On oriente toutes nos analyses et toutes nos priorités sur la prévention, mais en septante ans la société a changé et nos pratiques aussi. Au vu de la complexité des cas isolés, c'est clair que nous avons fait des erreurs d'appréciation. Nous en sommes désolés. On ne peut pas dire que tout ce qui a été fait ces septante dernières années ait été fait correctement, sans erreur. Il faut savoir que l'appréciation de la société, mais aussi des autorités par rapport à ce qu'elle a vu, a aussi terriblement évolué dans ces années-là. Mais c'est important, on doit en tenir compte. Il y a toujours une victime ou des victimes et c'est ça qui représente notre chemin principal.

On continue notre travail, persuadés que la vérité de l'Évangile ne peut être réalisée dans un climat de suspicion et d'omerta. On vous remercie aussi de comprendre.

Le dernier point important, si vous avez des informations, n'hésitez pas à nous les communiquer. Merci beaucoup.

M. le Président. Merci aux trois personnes. Les délégués ont maintenant la possibilité de faire leurs remarques, de poser des questions, auxquelles sera répondu à la fin en bloc. Avant je me permets de souligner que nous sommes le parlement ecclésiastique, soit une organisation de droit public, par opposition à l'autorité diocésaine qui est responsable de toute l'activité pastorale.

Ne commettons pas l'erreur de juger ou condamner quelqu'un sans connaître vraiment les faits. La présomption d'innocence doit toujours prévaloir. Les personnes ont droit à ce respect.

Je donne la parole à M. Eugster.

M. Robert Eugster. Je m'exprime à titre personnel, comme père de famille et grand-père de cinq adorables petits-enfants, comme catholique, comme juriste, comme soixante-huitard.

Herr Präsident, chers membres du Conseil exécutif, chère Madame la Représentante de l'Évêque, chère Madame la Déléguée épiscopale, chers collègues, tout d'abord un grand merci à Marianne Pohl et Céline Ruffieux ainsi qu'à Patrick Mayor pour leurs informations et leur engagement. Vous n'êtes pas à envier vue votre lourde tâche !

Il est difficile de se taire, tellement la stupéfaction et la douleur sont grandes. De l'autre côté, il est difficile de parler, car les mots ne peuvent pas guérir les blessures. Il est difficile aussi de trouver les mots justes, car l'émotion est grande, et par là aussi le risque d'un jugement partial, voire populiste pouvant faire tort aussi bien aux victimes d'abus qu'à l'Église, c-à-d. à ses fidèles et ses serviteurs qui, dans la grande majorité, sont sans reproches.

Pour comprendre, non pas pour excuser, il faut aussi prendre en considération l'époque. En plus de 70 ans, beaucoup de choses ont changées.

« Tout ce qui est couvert d'un voile sera dévoilé, tout ce qui est caché sera connu. » (Lc 12,02). Ce passage du chapitre 12 de l'Évangile de Luc prend tout son poids face au Rapport de recherche du Séminaire historique de l'Université de Zurich, publié le 12 septembre 2023, rapport qui a été mandaté par la CES, la KOVOS et la RKZ.

Que dire d'un rapport qui étale au grand jour et en détail 1'002 situations d'abus sexuels, causées par 510 personnes accusées, dont 56 % sont des hommes, et dont 74 % des victimes sont des enfants mineurs, des nourissants et jeunes adultes ?

Un sentiment de grande tristesse, de profonde douleur et de compassion pour les victimes, de colère, de craintes et de révolte, beaucoup de questions, mais aussi une lueur d'espoirs ! En tant que petit serviteur indigne, il ne m'appartient pas de porter un jugement ou d'étaler dans un long discours mes sentiments personnels. Je me limiterai donc à évoquer brièvement quelques aspects qui me paraissent importants.

Suite à la publication du rapport, d'aucuns n'hésitaient à accuser l'Église catholique comme une organisation criminelle à interdire par l'État. Un journaliste parlait de l'Église catholique comme étant la plus grande organisation du monde qui condamne l'homosexualité. Pas étonnant que ce rapport a provoqué une vague de sorties d'Église. Pourquoi ces personnes ne sortent-elles pas aussi de la Suisse ? En effet, si l'on taxe l'Église comme organisation criminelle, il faudrait faire de même pour notre société où davantage d'abus sexuels et autres crimes sont quotidiennement commis et dissimulés. Je pense aux familles, au sport, au show-business etc., etc. C'est la triste réalité de notre société d'aujourd'hui. Mais ce qui m'interpelle davantage encore c'est que le monde catholique (je n'utilise pas le terme Église) n'est pas meilleur que le reste du monde !

Ensuite, dans le rapport j'ai découvert des constats bizarres. Ainsi, selon l'équipe de recherche de l'uni zurichoise, il existe des spécificités catholiques qui pourraient avoir encouragé les abus sexuels, comme la morale sexuelle, le célibat, des stéréotypes liés aux sexes, etc. Les auteurs du rapport parlent d'une « odeur catholique » (katholischer Geschmack). Bizarre, non ? De la même façon on pourrait poser la question s'il existe p.ex. des spécificités féminines qui pourraient avoir encouragé les abus sexuels... Question absurde !

Je ne veux pas ici ouvrir un débat aux sujets brûlants de la morale sexuelle, le célibat, la prêtrise des femmes, etc. Je tiens simplement à rappeler le fait, que l'hypocrisie et la morale double et équivoque font beaucoup de tort à l'Église et à sa mission de proclamer la Bonne Nouvelle. Comment pratiquer la confession, comment pratiquer la justice si l'institution de l'Église est perçue comme coupable, hypocrite, intransigeante et détachée de la réalité ? Une telle Église perd le droit de jugement moral. Une telle Église m'irrite quand le prêtre proclame « nous te rendons grâce, car tu nous as estimés dignes de nous tenir devant toi pour te servir » (Nouvelles prières eucharistiques II). Ce manque d'humilité me fait penser à la parabole du pharisien et du publicain dans l'Évangile de Luc : « Qui s'élève sera abaissé ; qui s'abaisse sera élevé »).

Un autre point qui m'est resté en travers, concerne les chiffres. Les auteurs du rapport affirment en grosses lettres que ce ne serait que la pointe de l'iceberg. Les médias ont largement

commenté ce qui, aujourd'hui, est une supposition, que je ne veux pas mettre en doute, mais ils ont laissé de côté les points positifs. Je déplore le climat de suspicion et d'hostilité à l'égard de l'Église qui s'en suit et qui fait tort aux 99,9 % des personnes engagées dans la pastorale qui effectuent un travail sans reproches. Hier, j'ai appris qu'un ami prêtre avait enlevé la petite croix de son veston, avant de rentrer dans un restaurant, car il craignait pour sa sécurité !

Il y aurait encore beaucoup de points à ajouter. Je laisse de côté le rôle de l'État, seul responsable pour la justice et la sécurité. Quand on parle de dissimulations, il me paraît important de souligner qu'il n'y a obligation pour personne pour dénoncer un crime, à l'exception de la police, des tribunaux pénaux et des ministères publics. Au cas de présomption d'un abus, la justice doit intervenir. Ou encore, seule la justice peut interner une personne ; elle doit le faire si la personne est un danger pour la sécurité publique.

L'Église est en crise ! Tout le monde le sait. Une proie facile pour toutes sortes de critiques, souvent justifiées. Une Église qui prêche la miséricorde pour les pécheurs et en même temps doit prendre la défense des victimes : Ce sont des messages difficiles à passer, pas seulement dans un monde qui de plus en plus voit notre religion comme une scurrilité bigote, mais aussi parmi les fidèles qui se sentent abandonnés ou, au contraire, se radicalisent dans des mouvements sectaires, des tendances qui m'interpellent au plus profond de moi. Quand et pour qui un nouvel appel : « François, va bâtir mon Église qui est en ruine » !

Chers collègues, je n'ai pas de solution à vous présenter. Triste, je resterai fidèle à mon Église ! Ou avec les mots de Simon-Pierre : « Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle. » (Jn 6.68).

Avant de conclure, voici quelques réflexions que notre Assemblée pourrait encore approfondir. Ainsi il me paraît important :

- d'exprimer la sensibilité et la plus profonde solidarité avec les victimes d'abus de toutes sortes, abus sexuels, harcèlement et autres (pas seulement dans le cadre de l'Église) ;
- d'encourager les victimes d'abus de déposer une plainte pénale et/ou dans des cas de prescription de se tourner vers une organisation de soutien aux personnes abusées ;
- de renforcer la prévention par tous les moyens qui sont à notre disposition c.-à-d. faire tout ce qui est de notre compétence et humainement possible pour que les personnes concernées obtiennent justice et pour empêcher que d'autres abus sexuels se produisent ;
- de faire le nécessaire afin que les victimes d'abus soient indemnisées > mais attention : ne pas faire tort aux fidèles qui pourraient avoir le sentiment de devoir payer doublement : pour les crimes des abuseurs et en tant que victime de leurs crimes. C'est l'abuseur qui doit payer ! A ma connaissance, on ne fait pas non plus payer p.ex. un club sportif si un entraîneur abuse d'un enfant !
- Et enfin, nous devons soutenir les réformes entamées par notre Évêque, Mgr Charles Morerod et la CES, notamment en ce qui concerne la transparence, l'archivage, la prévention (y compris le traitement des personnes coupables), l'indemnisation des victimes et la coopération avec les organisations de soutien aux personnes abusées.

Pour conclure, je garde l'espoir que cette crise actuelle que nous subissons toutes et tous peut aussi être une chance pour que notre Eglise s'en sorte purifiée et renforcée et plus crédible qu'avant. Il va falloir que tout le monde tire à la même corde ! En ouvrant ses archives, en reconnaissant ses erreurs, un premier pas est fait. D'autres actes courageux, rapides, concrets et convaincants, guidés par l'Esprit-Saint, doivent suivre. Davantage d'autonomie de l'Église locale, la création d'un tribunal ecclésial indépendant, etc. ce sont des propositions intéressantes. Elles pourront servir d'exemple pour prévenir et pour lutter plus efficacement contre les abus sexuels pas seulement dans mais aussi au-delà de l'Église catholique. Face aux grands changements de notre temps et de l'avenir, d'autres initiatives impliquant notre Église, notre Corporation, l'Etat et toute notre société sans exception seront nécessaires. Il reste encore beaucoup à faire ! Ne laissons pas passer cette chance !

Seigneur, comment peux-tu nous supporter, rester lent à la colère ? Comment de si haut et de si loin ton regard suit-il nos actes ? Ton serviteur attend la paix, le courage dans les larmes ! Merci.

M. le Président. Merci M. Eugster. Je donne la parole à M. Mettraux.

M. Michel Mettraux. M. le Président, chers collègues, voici trois législatures, j'ai accepté la tâche de délégué, certainement impressionné par les témoignages de deux capucins dont je reconnais l'influence sur ma vie. L'un m'a rendu libre quand l'armée avait décidé de m'enfermer. L'autre a affirmé jusque dans la tombe la nécessité de la fraternité évangélique, de la justice économique, de la lutte contre la pauvreté et la sauvegarde de la Création.

Je vous parle aujourd'hui de courage, de liberté de pensées car sans elles on ne s'aventure guère en terrain incertain.

La fraternité évangélique dit la dignité égale de chacun et chacune. Cela me dit aussi qu'il n'est nul besoin de s'adresser à un homme ayant prononcé des vœux comme s'il s'agissait de son géniteur.

La justice économique se traduit dans la contribution de chacun selon ses moyens. Il n'y a pas que l'argent dans la vie. Il se trouve qu'ici on parle souvent de le collecter et de comment le dépenser.

La lutte contre la pauvreté n'est pas seulement agir pour une vie décente des personnes qui manquent de ressources, c'est aussi agir face à la faiblesse des gens avides de pouvoir qui renoncent à la justice pour plaire au prince, à l'opinion ou nourrir leurs intérêts. Je peux témoigner dans cette institution de l'iniquité que j'ai constaté ici, dans l'exercice du pouvoir par des messieurs qui se voient grands.

Quant à la sauvegarde de la Création, je ne saurais trop vous conseiller d'élargir la vue en reculant de trois pas, voire de 1600 ans, pour privilégier le soin à la Création de Dieu qui nous porte tous, plutôt que la défense d'intérêts partisans fussent-ils cléricaux.

Au-delà de la déception, face à ce qui a tardé à être fait, au-delà de la frustration de ce qui n'est pas encore fait, même si la reconnaissance des blessures permettait la pleine consolation, même si les institutions ecclésiales arrivaient à reconnaître sans réserve les compétences de la justice laïque, même si les discriminations institutionnelles venaient à être résolues, la tâche reste à écarter tous les assoiffés de pouvoir qui tournent tels des insectes autour d'un lampadaire.

Je souhaite que les institutions ici se concentrent à se mettre au service dans les tâches d'annonce de la bonne nouvelle.

Se mettre au service plutôt que se servir.

M. le Président. Merci M. Mettraux. Quelqu'un d'autre aimerait prendre la parole ?

Herr Bernhard Urs Altermatt. Herr Präsident, liebe Delegierte, Vorstandsmitglieder, Verwaltungsmitarbeitende und Gäste, chères et chers amis, ich äussere mich heute als Delegierter in meinem persönlichen Namen.

Die aktuell diskutierten und intensiv thematisierten Missbrauchsfälle in der katholischen Kirche der Schweiz markieren eine tragische und traurige Periode und schliessen eine langjährige Auseinandersetzung mit diesem schwierigen und schweren Thema an. Als Mitglied unserer Kirche bin ich froh über die konsequente Herangehensweise unserer Bischöfe. Es muss und es wird nicht in das Dunkel und in die Schatten geworfen werden. Ich danke unseren bischöflichen Vertreterinnen, Frau Pohl-Henzen und Frau Ruffieux.

Mesdames et Messieurs, en tant qu'historien j'ai une sensibilité particulière pour le travail de mémoire, un effort qui est nécessaire afin de mettre en lumière et de porter à la connaissance du public des dimensions inconnues et ignorées, problématiques et scandaleuses. J'ai moi-même eu l'occasion de participer en tant que professionnel à des processus de travail de mémoire et de recherche sur des pans douloureux de notre histoire récente. Je ne peux que saluer les travaux entrepris à tous les niveaux et encourager votre Église à poursuivre sur ce chemin essentiel.

C'est dans ces moments difficiles que notre solidarité est appelée à se manifester. C'est maintenant qu'il faut mettre toutes les forces au service de la recherche de la vérité, du soutien aux personnes touchées par les drames et scandales. Nous avons le devoir moral et social de n'abandonner ni les victimes, ni l'Église, de ne pas cesser le dialogue avec le public et les médias, de ne pas nous cacher, ni nous voiler la face. Le travail de mémoire est un devoir, notre devoir !

Je suis intimement convaincu que c'est à ce moment que l'Église et les évêques ont besoin du concours des organes de notre Corporation, de nos compétences et convictions, de nos structures démocratiques. L'Église catholique et tout particulièrement, l'Église catholique en Suisse a cette chance de pouvoir se reposer sur un pilier séculier, notre Église du peuple, die sogenannte Volkskirche.

Meine Damen und Herren, lassen wir uns nicht vom rechten Weg abbringen. Stellen wir uns in den Dienst der Wahrheit und des Lichts. Machen wir uns daran, die Vergangenheit aufzuarbeiten, die Gegenwart zu meistern und für die Zukunft die richtigen Entscheidungen zu treffen. Dazu sind wir da, dazu ist unsere Körperschaft da, dazu ist unsere Kirche da.

Ich danke für Ihre Aufmerksamkeit und wünsche uns Kraft und Zuversicht in dieser schwierigen Zeit. Merci beaucoup.

M. le Président. Merci M. Altermatt. Est-ce que quelqu'un d'autre aimerait prendre la parole ?

Frau Bettina Gruber Haberditz. Ich spreche auch in persönlichem Namen, aber ebenfalls als Seelsorgerin. Über meinen Gefühlszustand muss ich Ihnen nicht viel erklären. Ich denke der Ihre ist ganz ähnlich.

Synodalität ist diesen Monat angesagt in Rom und das ist gut so. Wir müssen aber nicht auf Resultate aus Rom warten, sondern ich denke dieser Kulturwandel, den unsere Bischöfe jetzt auch nennen, der muss subito, hier, weiter umgesetzt werden. Wir sind schon dran, aber es muss noch weiter gehen.

Ein Punkt dabei ist z.B. wie gestalten wir unsere Hierarchien? Es braucht Leitung, aber ich bin überzeugt, eine gute Prävention besteht auch darin, unsere Leitungsstrukturen so flach wie möglich zu halten. Das ist eine gute Form von Prävention.

Und das zweite, ich habe mich mit dem Evangelium dieses Sonntags auseinandergesetzt. Vielleicht sind wir zu oft eine Jasager-Kirche. Muten wir einander auch einmal ein „Nein“ zu, aber nicht einfach im Schimpfen gegen die da oben, sondern von Angesicht zu Angesicht. Und das letzte das ich dazu sagen möchte, als Seelsorgerin müssen wir zusammen, aber sie auch als Gläubige dieser Kirche alles dafür tun, dass auch der Graben zwischen Seelsorgenden und Gläubigern kleiner wird. Wir Seelsorgende, wir bringen euch nicht Gott. Gott ist schon immer bei euch. Und wir Seelsorgenden tun gut daran, wenn wir nicht uns als geistliche Führer oder Führerinnen aufspielen, sondern als Begleitpersonen auf Augenhöhe. Besten Dank.

M. le Président. Vielen Dank Bettina Gruber. Est-ce que quelqu'un d'autre aimerait encore prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas. Nous allons terminer ce point de l'ordre du jour avec une prière. Vous avez reçu la prière.

Wir werden diesen Punkt der Tagesordnung mit einem Gebet abschliessen. Sie haben das Gebet erhalten von Franz von Assisi. Jeder spricht das Gebet in seiner Sprache.

*Mme Céline Ruffieux lit la prière distribuée avec la convocation.*

M. le Président. Pour terminer je remercie encore une fois toutes les personnes qui ont pris la parole. Tous ces témoignages sont impressionnants. Notre engagement à tous est demandé à l'avenir.



## **7. Divers**

### **7. Verschiedenes**

M. le Président. A qui je peux donner la parole sous les divers ? Ce n'est pas le cas.

Cette semaine un ancien membre du Conseil exécutif est décédé. A ce sujet je donne la parole à M. Mayor.

M. Patrick Mayor. M. le Président, chers délégués, ce matin la Gruyère titrait « le petit papa de Moléson s'en est allé ». Nous avons le cœur gros de vous annoncer le décès de notre ami, ancien conseiller exécutif lors de la dernière législature, M. Philippe Micheloud. Je vous prie de vous lever pour une minute de silence.

Merci. Comme vous le savez, M. Micheloud était, lors de la dernière législature, le représentant des paroisses francophones. Il a beaucoup œuvré pour que les situations problématiques ou les situations conflictuelles puissent être résolues. On lui connaissait son pragmatisme, son idée de toujours vouloir trouver des solutions en essayant de trouver une porte de sortie pour chacun des conflits qu'il était amené à résoudre. Il a aussi été une cheville ouvrière pour le déménagement dans nos nouveaux locaux au boulevard de Pérolles. On lui doit une nette évolution et une belle étape de ce que la Corporation a pu faire. Merci beaucoup.

M. le Président. Pour terminer je vous rappelle que notre prochaine assemblée aura lieu le samedi 9 décembre. Une semaine plus tard, le 16 décembre, aura lieu l'assemblée constitutive de la nouvelle période administrative.

Les dates provisoires pour les assemblées 2024 sont mentionnées dans le procès-verbal de notre dernière séance.

Il me tient à cœur de remercier toutes les personnes de l'administration pour leur disponibilité le samedi et de leur soutien efficace pour assurer un bon fonctionnement de notre assemblée, dans une nouvelle salle qu'on ne connaissait pas. Ça ne va pas de soi. Tout a très bien fonctionné. Elles méritent nos applaudissements.

## **8. Un service pastoral se présente: L'Aumônerie des Hôpitaux** **8. Eine Fachstelle stellt sich vor: Spitalseelsorge**

*M. François Vallat et Mme Ruth Katharina Heckelsmüller présentent leur service.*

M. le Président. Merci bien pour cette présentation. Vielen Dank für die Vorstellung der Spitalseelsorge. Wir haben einen guten Einblick erhalten und auch die finanzielle Anregung verstanden. Wenn jemand eine Frage hat, kann er/sie sich sicher jetzt, anschliessend, direkt an die Seelsorgerin der Spitalseelsorge wenden.

Je remercie beaucoup François Vallat et Ruth Heckelsmüller qui sont venus présenter leur travail. Vous avez certainement compris que chaque contact dans ce secteur peut être spécial. Chaque fois c'est un peu différent. Ça demande beaucoup de flexibilité. Si quelqu'un a après encore une question à François Vallat, il peut certainement s'adresser directement à lui. Dans ce secteur on a souvent des questions assez personnelles. Il est par conséquent préférable de le faire de cette façon. Merci bien!

A 11h pile nous sommes à la fin de cette assemblée. Chacun et chacune de nous va rentrer peut-être un peu soulagé ou plutôt triste, je ne sais pas. Ce qu'on a vécu et entendu ce matin, ça ne nous laisse évidemment pas indifférents.

A chacun et chacune je vous souhaite du courage dans cette situation difficile et surtout aussi de l'espérance, basée sur notre foi.

L'assemblée de la CEC est close. Bonne rentrée.

Fin de la séance à 11.00 heures.

Ende der Sitzung, um 11.00 Uhr.

Le Président / Der Präsident:

La Secrétaire / Die Sekretärin:

Walter Buchs

Patricia Panchaud

La collaboratrice du Secrétariat / Die Mitarbeiterin des Sekretariats: Béatrice Duvoisin

*Approuvé par l'Assemblée du / Genehmigt durch die Versammlung am **09.12.2023***



Boulevard de Pérolles 38, CH-1700 Fribourg

+41 26 426 34 00  
cath-fr.ch | kath-fr.ch

---

Corporation cantonale  
Assemblée  
cec@cath-fr.ch